

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

PAUL MEURIOT

La population et la représentation parlementaire aux États-Unis

Journal de la société statistique de Paris, tome 59 (1918), p. 304-316

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1918__59_304_0

© Société de statistique de Paris, 1918, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

III

LA POPULATION ET LA REPRÉSENTATION PARLEMENTAIRE AUX ÉTATS-UNIS

On sait que, au fur et à mesure que se développe la population aux États-Unis, ce développement s'effectue — au moins relativement — au bénéfice de l'Ouest. Quel est ce déplacement démographique et surtout quelles sont ses conséquences sur l'état politique de l'Union, tel est l'objet de la présente étude.

I

DÉPLACEMENT DE LA POPULATION VERS L'OUEST

1^o POPULATION COMPARÉE DE L'EST ET DE L'OUEST. — Nous ne remonterons pas au temps pourtant peu éloigné où les États-Unis étaient exclusivement ou presque constitués par la région de l'Est, appelée aujourd'hui la Nouvelle-Angleterre. Nous prendrons comme point de départ la date de 1850, qui correspond au début de la colonisation du Far-West d'une part et d'autre part du peuplement des Rocheuses et du Pacifique, à la suite de l'exploitation des mines de la Californie.

Le Census des États-Unis répartit habituellement les États d'après neuf divisions géographiques : la Nouvelle-Angleterre, l'Atlantique-Milieu, le Centre Nord-Est, le Sud-Atlantique et le Centre Sud-Est, soit cinq régions à l'est du Mississipi; le Centre Nord-Ouest, le Centre Sud-Ouest, les Rocheuses (*Mountain*) et le Pacifique, soit quatre régions à l'ouest du Mississipi, le grand fleuve équivalant presque à un méridien visible de partage, comme, dans l'Amérique du Sud, l'Amazone correspond à l'équateur visible. La première de ces deux grandes régions mesure 860.000 milles carrés; la seconde, plus étendue, 2.114.000.

En 1850, cette immense région de l'Ouest renfermait à peine 2 millions d'habitants, sur les 23.192.000 que l'Union comptait alors, soit seulement 8,7 %, à peine. En 1870, cette population a déjà plus que doublé; elle atteint 6.900.000 sur un total de 38.560.000; c'est une proportion de près de 18 %. Mais le développement de l'Ouest va s'accroître encore davantage à l'époque contemporaine. En 1890, la population de la région est de 16.700.000 âmes sur près de 63 millions du total, soit un taux qui dépasse déjà le quart ou 26,5 %. Enfin, en 1910, la population de l'Ouest qui est de plus de 27 millions (27.250.000) sur un total de 91.972.000, représente près de 30 % de l'ensemble de l'Union. Sur les 29 millions d'habitants gagnés par les États-Unis de 1890 à 1910, environ 10.500.000 reviennent à l'Ouest. La marge d'augmentation de l'Est est donc encore énorme et c'est toujours dans cette région que se trouve — et de beaucoup — le maximum de la population. Là sont les États les plus peuplés, parmi lesquels quatre dépassent 4 millions d'âmes : New-York (9.113.000), Pennsylvanie (7.665.000), l'Illinois (5.638.000), l'Ohio

(4.767.000), soit pour ces seuls quatre États une population globale de plus de 27 millions ou près du tiers (près de 30 %) du total.

Ce qui maintient encore et accuse la différence des deux régions, c'est moins le chiffre brut de la population que la répartition de la population elle-même. Dans l'Est, la population urbaine (on appelle ainsi, aux États-Unis, celle des localités de plus de 2.500 âmes) l'emporte sur la population rurale : 33.402.000 contre 31.262.000. Le phénomène inverse se produit à l'Ouest, où la population rurale est le double de la population urbaine : 18.087.000 contre 9.161.000. En d'autres termes, les États à l'est du Mississippi détiennent 78,5 % de la population urbaine de l'Union; ceux situés à l'ouest, seulement 21,5 %. Par contre, ceux-ci possèdent 36,7 % de la population rurale totale, ceux de l'Est, 63,3 %. En 1910, il y avait, aux États-Unis, 50 villes de plus de 100.000 âmes avec un total de 20.302.000 habitants. De ces 50 agglomérations, 37 appartenaient aux États à l'est du Mississippi avec une population de 16.738.000 habitants ou 26,2 % de la population totale de l'Est. L'Ouest ne renfermait que 13 villes de plus de 100.000 âmes avec 3.563.000 habitants ou 13 % seulement de la population totale de la région.

De 1880 à 1910, la population urbaine totale des États-Unis s'est élevée de 14.772.000 à 42.623.000, soit un gain de près de 28 millions d'unités, sur lesquelles 7 millions reviennent à la région de l'Ouest : ce qui a plus que quadruplé sa population urbaine, tandis que, dans l'Est, l'accroissement énorme de cette même population ne l'a pas triplée. De même de 1880 à 1910, la population dite rurale est passée de 35 à 49 millions d'habitants. Sur cette plus-value, l'Ouest a bénéficié de plus de 7 millions, ce qui a porté sa population rurale de 10.700.000 à près de 18 millions d'âmes, soit un gain de 68 %. Dans l'Est, l'accroissement a été également de 7 millions, ce qui a porté la population rurale de 25 à 32 millions d'habitants, soit une plus-value de 28 % seulement.

Qu'il s'agisse donc de la population urbaine ou de la population rurale, son augmentation est plus forte relativement à l'ouest. Aussi le centre de la population se déplace-t-il constamment vers cette région. On connaît, à ce point de vue, les études intéressantes du Censur américain qui, à chaque dénombrement, détermine sur la carte de l'Union la position du *center of population*. De 1800 à 1910, ce centre s'est avancé sans cesse vers l'ouest avec, de temps à autre, quelque tendance vers le nord ou vers le sud. Situé d'abord (en 1800) dans le Maryland, à 18 milles à l'ouest de Baltimore, il était en 1850 dans la Virginie Occidentale, en 1880 dans l'Ohio, à 8 milles à l'ouest de Cincinnati; il est aujourd'hui (d'après le recensement de 1910) dans l'Indiana, à Bloomington. De 1800 à 1910, sa progression vers l'ouest est de 557 milles (896 kilomètres), dont 280 ont été effectués depuis 1850. Malgré cette avance, cependant, le centre de population appartient encore à la région de l'Est, Bloomington étant à plus de 400 milles (644 kilomètres) à l'est du Mississippi.

2° LES NOUVEAUX « ÉTATS ». — Le peuplement de l'Ouest y amène nécessairement la création de nouveaux « États » que figurent successivement de nouvelles étoiles sur le drapeau de l'Union. Dans la région à l'est du Mississippi,

un seul État a été constitué depuis 1860; encore l'a-t-il été par le démembrement d'un des États contemporains de l'Indépendance : la Virginie Occidentale, créée en 1863. A l'ouest, au contraire, sur les 22 États qui existent actuellement, on n'en compte que 8 dont la fondation est antérieure à 1860 : le Minnesota, l'Iowa, le Missouri, la Louisiane, l'Arkansas, le Texas, l'Orégon et la Californie. Après 1860, ont été créés tour à tour : le Kansas (1861), le Nevada (1864), le Nebraska (1867), le Colorado (1876), les deux Dakota, le Montana et le Washington (1889), le Wyoming et l'Idaho (1890), l'Utah (1896), l'Oklahoma (1907), enfin l'Arizona et le Nouveau-Mexique (1912). Depuis ces dernières créations, il n'existe plus sur le sol métropolitain des États-Unis une seule portion appelée « Territoire »; il n'y a plus que des États. Nous rappelons que, pour qu'un Territoire soit promu au rang d'État, il lui faut au moins une population de 60.000 habitants.

3^o COMPOSITION DE LA POPULATION. — Non moins que la population elle-même, la composition de cette population suivant les régions ne saurait être négligée. De part et d'autre, la population blanche, sans cesse grossie par l'immigration, l'emporte de beaucoup. A l'est du Mississipi, les États comptent 57 millions de blancs contre 7.500.000 noirs, soit une proportion de 88,5 %; les États de l'Ouest comptent plus de 24.500.000 blancs contre seulement 2.400.000 noirs, soit une proportion de plus de 90 %.

Quant à la population blanche, le Census y distingue trois catégories : 1^o les Américains nés de parents américains, ou *native parentage*; 2^o les blancs nés de parents mi-américains, mi-étrangers, *foreign and mixed parentage*; 3^o les blancs nés à l'étranger : *foreign bors*. Au recensement de 1910, ces trois éléments étaient dans la proportion respective de 60,5, 23,1 et 16,3 % du total, au lieu de 65,8, 19,1 et 15,1 en 1880. Il y avait donc progression pour les deux dernières catégories, soit pour les habitants nés à l'étranger ou nés de *mixed parentage*. Mais quelle était la répartition de ces divers éléments suivant les grandes régions de l'Union?

Sur les 49.484.000 Américains de *native parentage*, 15.864.000 résidaient dans l'Ouest et 33.620.000 dans l'Est, soit un taux respectif de 32,1 et 67,9 %. En 1890, la proportion était de 33,6 et 66,4 %. Parmi les Américains issus de *mixed parentage*, au nombre de 18.993.000, l'Ouest en comptait 5.488.000 et l'Est 13.505.000, soit une proportion de 28,8 et 71,2 %; en 1890, ce double taux était respectivement de 35,7 et 64,3 %. Enfin sur un total de 13.735.000 habitants nés à l'étranger, il y en avait 3.652.000 dans l'Ouest et 10.083.000 dans l'Est, soit un taux de 27 et 73 %, taux qui était de 30 et 70 % en 1890.

Pour les trois catégories de la population, la plus grande proportion appartient à l'Est. Cela est surtout remarquable pour la population née à l'étranger, car on serait porté à croire plutôt que cette catégorie est plus élevée là où le développement de la population est plus intense. Parmi les principales colonies étrangères aux États-Unis, seuls les Allemands et les Scandinaves ont un groupement nombreux dans l'Ouest; seuls ces derniers y ont la majorité de leurs ressortissants. Les Anglo-Irlandais n'ont, dans l'Ouest, que 18 % de leur effectif total; il en est de même des Austro-Hongrois; cette proportion est encore plus faible pour les Italiens et les Russes : 13 et 12 %, respective-

ment. Au contraire, les Allemands comptent dans l'Ouest près de 30 % des leurs et les Scandinaves leur majorité, 56 %.

La région de l'Ouest reçoit bien une immigration considérable, mais elle est constituée par des citoyens de l'Est. En 1910, l'Est ne comptait que 678.000 habitants nés dans les États de l'Ouest, soit seulement 1,05 % de la population totale de l'Est; il y avait, au contraire, dans l'Ouest 5.260.000 habitants nés dans les États de l'Est, soit près de 20 % — le cinquième — du total de l'Ouest. Des deux grandes régions des États-Unis, celle de l'Ouest est donc la plus autochtone ou, plus exactement, la plus « américaine ».

4^o POPULATION ÉLECTORALE. — *L'électorat féminin.* — Avec la population totale, le chiffre des électeurs s'est aussi beaucoup élevé : de 12.830.000 en 1880, il passe à 16.940.000 en 1890, à 21.134.000 en 1900 et atteint près de 27 millions en 1910, soit à la population une proportion successive de 25,6, 26,7, 28 et 30 % (29,4). Ce taux de 29,4 % d'électeurs sur l'ensemble du pays est évidemment anormal; il est supérieur à celui de la France — 28,2 % — dû au défaut de natalité, par conséquent à une proportion anormale d'adultes. Mais l'immigration produit, aux États-Unis, un phénomène analogue. Et, bien entendu, c'est à l'Ouest que ce phénomène s'accuse davantage (Voir tableau I). Dans cette région, les électeurs forment 30,7 % de la population totale, tandis que cette proportion n'est que de 28,7 % dans l'Est. Même dans deux « divisions » de l'Ouest, les Rocheuses et le Pacifique, la proportion est respectivement de 34,7 et 38,6 %. Le taux maximum se rencontre notamment dans le Montana, le Wyoming et le Nevada avec 41,2, 43,2 et 49 %. En revanche, c'est dans le Sud-Est que nous trouvons le taux minimum, 23,7 dans la Georgie, 23 dans la Caroline du Nord et 22,1 % dans la Caroline du Sud.

TABEAU I

Répartition par région des électeurs aux États-Unis.

Régions ou divisions géographiques	Total des électeurs			Proportion p. 100 des électeurs au total de la population, en		
	1890	1900	1910	1890	1900	1910
	—	—	—	—	—	—
Nouvelle-Angleterre. . .	1.410.191	1.707.955	2.019.096	30,0	30,5	30,8
Atlantique-Milieu . . .	3.645.048	4.557.812	5.920.501	27,2	29,5	30,7
Centre Nord-Est. . . .	3.763.360	4.624.078	5.604.500	28,1	29,0	30,7
Sud-Atlantique.	2.015.578	2.496.785	3.071.428	22,8	23,9	25,2
Centre Sud-Est	1.449.170	1.794.415	2.096.186	22,7	23,8	24,9
<i>A) à l'est du Mississippi .</i>	<u>12.283.347</u>	<u>15.181.045</u>	<u>18.711.711</u>	<u>26,6</u>	<u>28,0</u>	<u>28,8</u>
<i>B) A l'ouest du Mississippi.</i>						
Centre Nord-Ouest. . .	2.439.541	2.921.551	3.493.637	27,3	28,2	30,0
Centre Sud-Ouest . . .	1.063.534	1.584.099	2.261.266	22,7	24,3	25,7
Rocheuses.	432.938	563.500	913.558	35,0	33,6	34,7
Pacifique	720.951	884.105	1.618.870	37,1	36,6	38,6
<i>B) à l'ouest du Mississippi.</i>	<u>4.656.964</u>	<u>5.953.255</u>	<u>8.287.431</u>	<u>27,0</u>	<u>28,8</u>	<u>30,7</u>
TOTAL GÉNÉRAL	<u>16.940.311</u>	<u>21.134.300</u>	<u>26.999.151</u>	<u>26,7</u>	<u>28,0</u>	<u>29,4</u>

Naturellement, nous ne pouvons pas ici passer sous silence la question de l'électorat féminin (1). Il y a, à l'heure actuelle, onze États de l'Union qui ont adopté le suffrage intégral pour les femmes, soit le droit de vote pour toutes les élections. Le premier État qui l'a admis fut le Wyoming en 1867, puis sont venus beaucoup plus tard le Colorado en 1893, l'Idaho en 1894, l'Utah en 1896, le Washington en 1910, la Californie en 1911, l'Arizona, l'Orégon et le Kansas en 1913, enfin le Nevada en 1914. Les États qui jusqu'à présent se sont opposés à toute espèce de suffrage féminin sont au nombre de quinze, tous situés dans l'Est : le Maine, le Rhode-Island, la Pennsylvanie, le New-Jersey, le Delaware, le Maryland, les deux Virginie, les deux Caroline, la Georgie, l'Alabama, le Tennessee, le Missouri et le Texas. Les autres États n'ont admis le suffrage féminin qu'à titre restreint, ici présidentiel, là municipal.

Cependant, il est certain que la question du suffrage féminin a fait de grands progrès aux États-Unis. Le Président Wilson y est favorable et, le 10 janvier dernier, la Chambre des Représentants a adopté, dans ce sens, à une grande majorité (274 voix contre 136), un « Amendement » à la Constitution, sous condition que les deux tiers des législatures d'État veuillent ratifier ledit Amendement. C'est donc inviter les États à une sorte de referendum dont le résultat n'est guère douteux, surtout après le succès de la réforme similaire en Angleterre.

Mais de combien d'unités le suffrage féminin augmente-t-il le corps électoral dans les États où il est pratiqué? A cette question, il nous est impossible de répondre d'une façon précise. Tout ce que nous pouvons constater, c'est que dans l'ensemble des États en question le total des femmes de plus de vingt et un ans, par conséquent susceptibles de voter, est d'environ 2.100.000; ce serait donc de cette somme que l'électorat féminin accroîtrait le nombre des électeurs législatifs.

Mais dans l'ensemble de ces mêmes États, deux traits sont à noter. D'abord tous ces États sont à l'ouest du Mississippi et tous sont de création relativement récente; sept sur les onze États intéressés ont été constitués après 1880, le Wyoming qui le premier a établi le suffrage féminin en 1867 n'était encore que territoire et n'avait en 1870 même pas 10.000 habitants. Ensuite, dans tous ces États, les hommes ont une grande majorité sur les femmes; le vote féminin joue ainsi un rôle moindre dans le total des suffrages. Le tableau suivant (n° II) donne pour chacun des États « féministes » le total de leur population masculine et féminine en âge électoral. On remarquera l'énorme disproportion des hommes et des femmes âgés de plus de vingt et un ans. Tandis que pour l'ensemble des États-Unis cette proportion au total de la population de cette catégorie d'âge est de 53 hommes et 47 femmes pour 100 habitants, que pour les États non féministes elle est de 51,7 et 48,3 %, elle est pour les États féministes de 57,7 et 42,3 %. Dans l'ensemble des États-Unis, les hommes de plus de vingt et un ans forment 29,4 %; les femmes du même âge, 26,7 % de la population totale; l'écart entre les deux taux n'est donc pas très sensible. Cette double proportion est dépassée dans l'ensemble des États fémi-

(1) Nous remercions respectueusement M^{me} de Witt-Schlumberger des renseignements qu'elle a bien voulu nous donner sur la question du suffrage des femmes aux États-Unis.

nistes, avec un taux de 36,5 hommes et 26,6 femmes de plus de vingt et un ans pour 100 habitants du total. Sauf dans l'Utah qui est au-dessous de la moyenne, celle-ci est dépassée dans tous les États féministes, notamment dans le Montana (41,2 hommes et 21,7 femmes pour 100), dans le Wyoming (43,3 hommes et 19,3 femmes) et dans le Nevada (48,9 hommes et 22,2 femmes). D'une façon générale, dans tous les États qui ont jusqu'ici accordé le suffrage complet aux femmes, la population féminine est en minorité sensible. Tandis que dans l'ensemble des États-Unis on compte 106 hommes pour 100 femmes, ce taux est de 140 pour l'ensemble des États féministes, variant de 110 dans

TABLEAU II

Hommes et femmes de 21 ans et plus dans les États ayant le suffrage féminin.

États	Total des		Proportion (p. 100) à la population totale des		Dans la population totale combien d'hommes p. 100 femmes
	hommes de 21 ans et plus	femmes de 21 ans et plus	hommes de 21 ans et plus	femmes de 21 ans et plus	
Kansas	508.500	439.000	30,1	26,0	110
Montana	155.000	81.750	41,2	21,7	152
Utah	104.100	85.700	27,9	23,9	110
Wyoming	63.200	28.850	43,3	19,8	165
Colorado	271.600	213.400	34,0	26,7	116
Arizona	74.050	43.900	36,2	21,5	143
Nevada	40.000	18.150	48,9	22,2	181
Idaho	110.850	69.800	34,0	21,4	131
Washington	441.300	277.750	38,6	24,3	134
Orégon	257.200	168.350	38,2	25,0	130
Californie	920.400	671.400	38,7	28,2	120
Total	2.946.200	2.098.000	36,5	26,6	140
États-Unis			29,4	26,7	106,2

le Kansas et l'Utah à 152 dans le Montana, 165 dans le Wyoming et 181 dans le Nevada.

Au point de vue de la représentation au Congrès, les onze États féministes ont élu au Sénat 12 démocrates et 10 républicains, à la Chambre des Représentants 33 démocrates et 17 républicains. C'est à ce dernier parti qu'appartient miss Janet Rankin, l'unique femme députée élue dans le Montana.

II

LA REPRÉSENTATION PARLEMENTAIRE ET LA POPULATION

Dans cette seconde partie — la partie essentielle — nous allons examiner le rapport de la représentation parlementaire à la population aux États-Unis. Mais d'abord nous devons voir le mode de cette représentation; puis les modifications qu'elle a subies du fait du développement de la population et l'état des partis politiques suivant les régions; enfin nous aurons à montrer le rôle originel et capital du Sénat dans l'organisation du pouvoir législatif de l'Union.

1^o MODE DE LA REPRÉSENTATION PARLEMENTAIRE AUX ÉTATS-UNIS. — La Chambre des Représentants (*House of Representatives*) est élue au suffrage

universel, soit par l'ensemble des citoyens de plus de vingt et un ans. Les représentants sont élus au scrutin uninominal; néanmoins, pour quelques sièges, dans certains États on pratique le scrutin de liste dans l'ensemble de l'État — *at large*; ils sont élus pour deux ans avec renouvellement intégral. La législation actuelle est celle du 65^e Congrès réuni depuis la mise en pratique de la Constitution de 1787, soit depuis le 4 mars 1789; la présente Chambre a été élue au début de 1917; ses pouvoirs expirent donc au début de l'an prochain (1919).

Le total des députés est aujourd'hui de 435, mais ce chiffre est fixé d'une manière toute particulière. Il n'est pas établi par une loi constitutionnelle pour une période indéterminée, comme en Angleterre par le *Redistribution act* de 1885, par exemple, ou en Allemagne où la répartition des sièges n'a pas varié depuis 1871, malgré le développement de la population. La Constitution américaine ne procède pas non plus comme la nôtre, où le nombre des représentants est déterminé par la division administrative du pays, soit un député par arrondissement, ce chiffre s'accroissant pour les arrondissements de plus de 100.000 âmes d'une unité par tranche de 100.000 unités. Assurément, la base de la représentation parlementaire est aux États-Unis constituée par la population, mais le quantum admis par siège est chose très variable. Et cela s'explique. Si la République américaine avait maintenu le quantum de population de 1789, soit 30.000 âmes, ou même celui de 1850, soit 93.400 âmes, la Chambre des Représentants, vu l'énorme développement de la population, compterait un total exagéré de membres : plus de 3.000 d'après le premier quantum, près de 1.000 d'après le second. Or, outre l'inconvénient inséparable de trop nombreuses assemblées, c'est un principe de la Constitution américaine, de ne pas admettre pour les Chambres fédérales, un chiffre trop élevé de membres. Le Sénat, nous verrons plus bas pourquoi, — ne comprend que 96 membres (2 par État); et la Chambre des Représentants avec ses 435 membres est, si l'on rapproche ce total de celui de la population, l'Assemblée la moins nombreuse des grands États parlementaires du monde actuel. Il y a en effet, aux États-Unis, un député par 212.000 habitants tandis qu'en Allemagne, où cependant le quotient est fort élevé, il n'est que de 170.000 habitants et qu'il n'atteint guère en Angleterre et en Italie que 70.000 âmes et en France 68.000. Comment cela se fait-il?

Il n'existe, dans la Constitution américaine, aucun article prescrivant une distribution numérique des sièges parlementaires. En réalité, le total des députés est fixé après chaque recensement, soit tous les dix ans, par une loi spéciale votée par les deux Chambres du Congrès, comme toute autre loi et appelée *Apportionment Act*. La dernière loi de ce genre, celle du 8 août 1911, est la treizième en date — comme il y a eu treize Censuses — depuis 1790. Après chaque dénombrement, le Congrès, tenant compte de l'augmentation de la population, adopte un chiffre qui devient la base de la répartition des sièges pour toute l'Union sauf, bien entendu, pour les États n'ayant qu'un député et qui le conservent quelle que soit la population. Ce chiffre moyen (*Ratio of Apportionment*) varie avec les résultats de chaque Censuses; mais il ne grandit pas dans la même proportion que la population. Nous donnons ci-dessous le tableau des diverses *ratios* adoptées depuis 1789 (Voir tableau n° III). Il est

évident que leur progression ne répond pas à celle de la population. Ainsi, de 1790 à 1820, la population s'accroît de plus du double (de 3.930.000 à 9.638.000 habitants); la députation ne fait que doubler : 213 députés au lieu de 105 — de 1820 à 1850, l'accroissement de la population est encore de plus du double : de 9.638.000 à 23.192.000 habitants; et le total des députés n'augmente que d'une vingtaine 234 au lieu de 213 — de 1850 à 1880, la population passe de 23.192.000 à 50.155.000, soit une augmentation encore de plus du double; le chiffre des députés encore que sensiblement relevé ne s'accroît que de moitié à peine, 325 au lieu de 234; enfin, de 1880 à 1910, la population s'élève de 50.155.000 à près de 92 millions, soit une plus-value de 41.500.000 ou de 82,8 %, mais l'accroissement des sièges législatifs quoique considérable n'est même pas du tiers : 435 au lieu de 325. En résumé, de 1850 à 1910, l'accroissement de la population est de 295%; celui de l'effectif des représentants n'est que de 86 %.

TABLEAU III

**Quotient de population admis pour la représentation parlementaire
et nombre total des représentants aux États-Unis.**

	Chiffre moyen de population	Représentants
1789	30.000	65
1790	33.000	105
1800	33.000	141
1810	35.000	181
1820	40.000	213
1830	47.700	240
1840	70.680	223
1850	93.423	234
1860	127.381	241
1870	131.425	292
1880	151.911	325
1890	173.901	356
1900	194.182	386
1910	211.877	435

Bien entendu l'*Apportionment* ne s'applique pas aux États n'ayant droit qu'à un député, tels le Delaware dans l'Est, l'Arizona, le Nevada, le Nouveau-Mexique et le Wyoming dans l'Ouest. A l'exception du Delaware, ce sont tous des États de récente « admission ». Leur population varie de 80.200 dans le Nevada à 317.000 dans le Nouveau-Mexique.

Mais, dans l'ensemble des autres États, il s'en faut que la moyenne de population admise pour la répartition générale des sièges soit observée. Elle varie de 161.720 habitants dans l'Idaho à 228.130 dans l'État de Washington. Cette disproportion se retrouve si l'on compare la population des districts. Sans doute, la très grande majorité d'entre eux se rapproche de la moyenne, 211.000 âmes, avec une population oscillant de 200.000 à 250.000 habitants, mais entre le minimum et le maximum de population de sensibles différences se manifestent. Par exemple, le district le moins peuplé est dans le Colorado, le 4^e district avec 134.000 âmes; les plus peuplés sont le 6^e de l'Illinois, le

16^e du Texas, le 6^e de la Pennsylvanie (section de Philadelphie) avec un chiffre respectif de 350.000, 368.000 et 377.000 habitants.

Une remarque importante à faire est que le district fédéral, Colombia, n'est point représenté au Congrès. Ses 331.000 habitants sont donc exclus du total de la population servant de base à l'*Apportionment*.

2^o RÉPARTITION DES SIÈGES PAR RÉGIONS. — Le peuplement de la région de l'Ouest a amené nécessairement une répartition plus nombreuse des sièges parlementaires dans cette région. Le tableau ci-dessous (tableau IV) donne la distribution des représentants par divisions et grandes régions aux trois dates de 1850, 1880 et 1910.

TABLEAU IV
Total des représentants par régions et divisions géographiques
en 1850, 1880 et 1910.

Régions	Divisions géographiques	Total des représentants en		
		1850	1880	1910
I. à l'est du Mississipi.	1 ^o Nouvelle-Angleterre	29	26	32
	2 ^o Atlantique Milieu.	63	69	91
	3 ^o Est-Nord-Central	48	74	86
	4 ^o Sud-Atlantique	43	49	56
	5 ^o Est-Sud-Central	32	36	39
	Total pour l'Est	215	254	304
II. à l'Ouest du Mississipi.	6 ^o Ouest-Nord-Central	11	43	57
	7 ^o Est-Sud-Central.	8	32	41
	8 ^o Rocheuses		5	14
	9 ^o Pacifique.	3	8	19
	Total pour l'Ouest.	22	88	131
Total général		237	342	435

La progression vers l'Ouest est évidente; sa proportion au total des représentants passe, en effet, de 0,9 % en 1850 à 23,4 en 1880 et atteint, en 1910, 32,8 %.

La population moyenne par mandat est sensiblement la même, de 213.000 à l'Est et 206.000 à l'Ouest. De même pour la moyenne des électeurs : 63.000 à l'Ouest et 62.000 à l'Est. Rien ne manifeste mieux cette parité que la représentation des grands États, ceux qui ont plus de 2 millions d'habitants, par exemple. L'Union en compte vingt dont cinq seulement à l'Ouest : Minnesota, Iowa, Missouri, Texas et Californie. La population globale de ces vingt États était, en 1910, de 68 millions d'âmes, soit 74 % de celle des États-Unis, ils avaient globalement 332 sièges, soit 76 % du total des « Représentatives » : leur députation était donc adéquate à leur population, ou presque. Les trois seuls États de New-York, de Pennsylvanie, du Michigan disposaient de près du quart des sièges, 106 exactement.

Les grands États, au nombre de vingt seulement, feraient donc la majorité dans la Chambre des représentants et pourraient, en écrasant les petits, compromettre la nature même du gouvernement fédéral, mais la Constitution y a pourvu, dès le principe, par l'organisation originale du Sénat.

Le Sénat ne se recrute nullement d'après la population. Il comprend deux membres par État, quel que soit le chiffre de la population. Le Sénat comprend donc actuellement $48 \times 2 = 96$ membres. Il peut être comparé au Conseil des États de la Confédération suisse qui comprend, lui aussi, deux membres par canton, uniformément, et maintient l'unité de la Confédération en face du Conseil national qui représente exclusivement la population. En vertu de ce principe de la Constitution, les vingt États les plus peuplés ne disposent toujours que de 40 voix au Sénat, tandis que les 28 autres avec une population bien moindre — 24 millions contre 68 — sont représentés par 56 sénateurs.

Cette particularité sauve la situation de l'Ouest vis-à-vis de l'Est plus peuplé. Les 22 États de l'Ouest qui ne députent encore à la Chambre des Représentants que 30 % de son effectif, sont représentés au Sénat par 44 membres sur 96, soit près de 45 % de cette Assemblée. Cette composition spéciale du Sénat américain qui du reste a été copiée par plusieurs États de l'Amérique latine, est la sauvegarde de la Confédération et telle est l'importance de cet article de la Constitution qu'il est proclamé irrévisable (1).

LES RÉGIONS ET LES PARTIS POLITIQUES. — Les États-Unis sont peut-être aujourd'hui le pays où les partis politiques forment des groupes les plus uniformes et ne laissent pas de prise aux partis dissidents. Deux grands partis se partagent l'Union et leurs forces sont presque les mêmes dans les deux Assemblées du Congrès : les républicains et les démocrates. Noms qui pris en eux-mêmes n'ont aucun sens, car les républicains sont démocrates et les démocrates sont naturellement républicains. Ce qui fait la différence entre eux, c'est surtout que les républicains sont plus centralisateurs que les démocrates et surtout plus protectionnistes en matière économique (Mac-Kinley, Dingley étaient des républicains). Cette remarque essentielle explique la différence que nous allons constater dans la répartition régionale des partis, telle que nous l'avons dressée dans le tableau suivant (n° V). Dans ce tableau donnons par État, par division et grande région, la situation des partis politiques de l'Union.

Un premier trait ressort de notre tableau, c'est l'uniformité de la représentation pour les deux Chambres dans un grand nombre d'États ; au Sénat, 15 États ont une représentation exclusivement républicaine ; 20, une représentation exclusivement démocrate ; à la Chambre des représentants, le même fait se produit dans 10 États pour les républicains, et dans 12 pour les démocrates. Quant aux autres partis, c'est à peine s'ils obtiennent quelques mandats sous les noms de progressiste (nuance Roosevelt, républicain dissident), de protectionniste, etc. Les socialistes ne sont représentés que par un seul député, élu de l'État de New-York.

Mais, malgré leur total infime, les partis secondaires peuvent jouer, aux Représentants, un rôle important, vu la force égale des deux grands partis

(1) L'article V de la Constitution de 1787 dit expressément qu'aucun État ne peut être privé, sans *son consentement*, de sa représentation égale au Sénat. Le vote de cet article empêcha seul une scission menaçante ; il est comme la pierre angulaire de la Constitution fédérale.

historiques. La Chambre compte, en effet, 214 républicains et 212 démocrates. Au Sénat, la majorité démocrate est plus sensible; 52 voix contre 43 (un siège était vacant au 1^{er} janvier dernier).

TABLEAU V

**Répartition des partis par régions dans les deux Chambres
du Congrès aux États-Unis.**

Etats ou régions	Sénat		Chambre des Représentants			
	Démocrates	Républicains	Total	Démocrates	Républicains	Autres
<i>A) Régions et États à l'est du Mississipi.</i>						
1. Maine.		2	4		4	
2. New-Hampshire . . .	1	1	2		2	
3. Vermont.		2	2		2	
4. Massachussets. . . .		2	16	4	11	1 Indépendant.
5. Rhode-Island	1	1	3	1	2	
6. Connecticut		2	5	1	4	
I. Nouvelle-Angleterre . .	2	10	32	6	25	1
7. New-York.		2	43	16	26	1 Socialiste.
8. New-Jersey	1	1	12	3	9	
9. Pennsylvanie.		2	36	7	28	1 Indépendant
II. Atlantique-Milieu. . .	1	5	91	26	63	2
10. Ohio	1	1	22	13	9	
11. Indiana		2	13	4	9	
12. Illinois	1	1	27	5	21	1 vacant.
13. Michigan		2	13	1	12	
14. Wisconsin		1 (1)	11		11	
III. Est-Nord Central . .	2	7	86	23	62	1
15. Delaware	2		1	1		
16. Maryland	1	1	6	4	2	
17. Virginie	2		10	9	1	
18. Virginie Occidentale .		2	6	2	4	
19. Caroline du Nord . . .	2		10	10		
20. Caroline du Sud . . .	2		7	7		
21. Georgie	2		12	12		
22. Floride	2		4	4		
IV. Sud-Atlantique. . . .	13	3	56	49	7	
23. Kentucky	2		11	9	2	
24. Tennessee	2		10	8	2	
25. Alabama	2		10	10		
26. Mississipi	2		8	8		
V. Est-Sud Central. . . .	8		39	35	4	
Total à l'est du Mississipi .	26	25 (1)	304	140	160	4

(1) 1 vacant.

États ou Régions	Sénat		Chambre des Représentants			
	Démocrates	Républicains	Total	Démocrates	Républicains	Autres
<i>B) Régions et États à l'ouest du Mississipi,</i>						
Minnesota		2	10	1	8	1 Progressiste.
Iowa		2	11		11	
Missouri.	2		16	14	2	
Dakota-Nord.	2	3		2		1 Indépendant.
Dakota-Sud	1	1	3	1	2	
Nebraska	1	1	6	3	3	
Kansas	1	1	8	5	3	
Ouest-Nord Central.	5	9	57	24	31	
Arkansas	2		7	7		
Louisiane	2		8	7		1 Progressiste.
Oklahoma	2		8	6	2	
Texas.	2		18	18		
Ouest-Sud-Central	8		41	38	2	1
Montana.	2		2	1	1	
Idaho.		2	2		2	
Wyoming	1	1	1		1	
Colorado.	2		4	3	1	
Nouveau-Mexique	1	1	1	1		
Arizona	2		1	1		
Utah	1	1	2	1		1 Progressiste.
Newada	2		1		1	
Rocheuses	11	5	14	7	6	1
Washington		2	5	1	4	
Orégon	1	1	3		3	
Californie.	1	1	11	4	6	1 Progressiste.
Pacifique	2	4	19	5	13	
Total à l'ouest du Mississipi	26	18	131	74	52	5
Total général	52	44 (1)	435	214	212	9

Quelle est maintenant, d'après notre tableau, la répartition géographique des partis? D'une manière générale, le parti républicain est prédominant dans l'Est; les démocrates à l'ouest du Mississipi. Les petits partis n'ont de mandats que dans l'Est. A la Chambre des Représentants les républicains ont la majorité dans l'Est, 160 voix contre 140, mais sont mis en minorité dans l'Ouest, 52 voix contre 74. Au Sénat, les deux partis sont en équilibre dans l'Est : 26 contre 25 (un siège républicain vacant); mais dans l'Ouest, les démocrates trouvent leur majorité : 26 voix contre 18.

Pour préciser les choses, c'est surtout dans la région Nord-Est, pays de l'ancienne colonisation, que les républicains détiennent le plus grand nombre de mandats. Dans l'ensemble des « divisions » de la Nouvelle-Angleterre, Atlantique-Milieu, Est-Nord Central et Ouest-Nord Central, les démocrates n'ont que 79 mandats contre 181 aux républicains, soit une proportion respective de 37,6 et 85,6 % de leur effectif à la Chambre des Représentants.

(1) •Un siège vacant.

Au Sénat, l'écart des forces est encore plus marqué : la région intéressée est représentée par 31 républicains contre 12 démocrates seulement. Parmi les 21 États de cette région, 3 seulement donnent la majorité aux démocrates : l'Ohio, le Missouri et le Kansas ; mais déjà ils sont voisins du Sud. Dans cinq États, la représentation est exclusivement républicaine : Maine, New-Hampshire, Vermont, Wisconsin, Iowa ; aucun n'a une représentation exclusivement démocrate. Dans les principaux États, New-York, Pennsylvanie et Illinois, les républicains disposent de 26, 28 et 21 sièges contre 16, 7 et 5, respectivement.

C'est dans le Sud et dans l'Ouest, régions plutôt agricoles de grandes plantations et colonisation nouvelle que les démocrates ont leur plus solides assises. Dans les États du Sud — divisions du Sud-Atlantique, Est-Sud Central, Ouest-Sud Central — les républicains n'ont au Sénat que 3 voix contre 29 aux démocrates et ces trois voix proviennent du Sud-Atlantique. Dans les deux régions de l'Est-Sud Central, et de l'Ouest-Sud Central renfermant huit États, il n'y a pas un seul sénateur républicain. Dans l'Ouest proprement dit (les Rocheuses et le Pacifique), la situation est meilleure pour les républicains, ils ont au Sénat 9 sièges sur 22. A la Chambre des Représentants, l'Ouest compte 12 républicains contre 33 démocrates. Ainsi, le recrutement des grands partis présente aux États-Unis une physionomie régionale très nettement déterminée.

Les partis se distinguent-ils aussi dans leur répartition entre les grands et petits États ? Considérons, comme nous l'avons fait plus haut, les vingt États les plus peuplés de l'Union, ceux qui dépassent 2 millions d'âmes. Leur représentation est constituée au Sénat par 20 démocrates et 20 républicains, et à la Chambre par 168 républicains et 152 démocrates : ce qui laisse pour les petits États au Sénat 24 républicains et 32 démocrates, à la Chambre 62 démocrates et 44 républicains. Les démocrates sont donc favorisés par la représentation des petits États, dans les deux Chambres du Congrès.

Cette remarque est heureusement de peu de portée à l'heure actuelle, car les partis politiques marchent aujourd'hui d'accord avec le Président pour faire la guerre et surtout la gagner.

Paul MEURIOT.